



Traité Chabbath

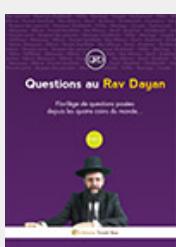
Michna 3 - Chapitre 22

שובר אדם את החבית לאכול ממנה גרגורת, ובלבד שלא יתכוון לעשותה כל. אין נוקבין מגופה של חבית, דברי רבי יהודה; ורבי יוסי מתר. לא יקבנה מצידה. אם הייתה נקובה--לא יתן עליה שעווה, מפני שהוא ממrouch; אמר רבי יהודה, מעשה בא לפני רבן יוחנן בן זכאי בערב; ואמר, חושש אני לו מחתאת

On peut briser la jarre pour manger les figues sèches qu'elle contient, à condition de ne pas le faire de façon à fabriquer un récipient [doté d'une ouverture convenable]. On ne perce pas le bouchon de plâtre d'une jarre, paroles de Rabbi Yehouda, mais les Sages le permettent. On ne le percera pas de côté. Et s'il est percé, on ne bouchera pas le trou avec de la cire, parce que cela exige qu'on étale. Rabbi Yehouda dit : un tel fait a été rapporté à Rabban Yo'hanan ben Zakaï, a 'Arav, et il a dit : je crains qu'il soit redévable d'un 'hatat.

Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions